ASSOCIATION RENAISSANCE ET CULTURE DE COUPVRAY ET ENVIRONS

Déclarée le 12/4/1991 à la sous-préfecture de MEAUX, capacité juridique n° 7747, JO du 8/5/1991 Adresse postale : Mairie de COUPVRAY – place de la Mairie – 77700 COUPVRAY

ATELIER ARTS PLASTIQUES ENFANTS

Conditions d'adhésion 2023-2024

Adhésion

Elle doit obligatoirement être **acquittée lors de l'inscription**. L'adhésion est valable à titre personnel pour la saison, elle permet de suivre les ateliers proposés.

Enfants de Coupvray : 10 € Enfants hors Coupvray : 12 €

Cotisation annuelle :

225 € pour les 6/13 ans soit 28 séances de 1h30 (payable en 3 fois 75 €) (fournitures comprises)

Horaires :
le mercredi
13 h 30 - 15 h 00 □

le samedi
9h 30 - 11 h 00 □
11h 00 - 12 h 30 □

Réduction:

Une réduction annuelle de 15 € est accordée dans le cas d'une inscription d'un deuxième (et plus) membre d'une même famille (habitant sous le même toit).

Mode de Règlement

Le règlement se fait à l'inscription, règlement en 4 chèques :

- 1 chèque pour le montant de l'adhésion (encaissement immédiat)

et

- 3 chèques pour les 1^{er}, 2^{ème} et le 3^{ème} trimestres. Ils seront encaissés début octobre pour le premier, et au début des mois de janvier et avril pour les deux autres.

Les habitants de Coupvray peuvent bénéficier d'un bon de réduction de 10 euros délivré par la Mairie. (un seul bon par habitant et pour une activité) ; la déduction se fera uniquement sur présentation du bon validé par la mairie.

Si vous désirez arrêter l'activité en cours d'année, aucun remboursement ne vous sera accordé sauf en cas de force majeure (perte d'emploi, maladie grave, mutation professionnelle ou déménagement) et sur présentation d'un justificatif.

Fonctionnement des ateliers

Les ateliers fonctionnent de septembre à juin sauf pendant la période des congés scolaires. Les dates de reprise de chaque cours seront indiquées ultérieurement.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez nous contacter au 06 63 73 08 65

En cas d'un nombre d'adhésion insuffisant à un cours, le bureau se réserve le droit de l'annuler pour toute la saison. Dans ce cas, les adhérents seront remboursés intégralement si aucun autre cours ne leur convient.

ASSOCIATION RENAISSANCE ET CULTURE DE COUPVRAY ET ENVIRONS

Déclarée le 12/4/1991 à la sous-préfecture de MEAUX, capacité juridique n° 7747, JO du 8/5/1991 Adresse postale : Mairie de COUPVRAY – place de la Mairie – 77700 COUPVRAY

ATELIER ARTS PLASTIQUES ENFANTS

Bulletin d'inscription 2023-2024

| Je soussigné(e), (nom), (pr | rénom) |
|--|--|
| Représentant légal de l'enfant | Age |
| Demeurant à | |
| Commune | al |
| Téléphone | le |
| Adresse électronique EN MAJUSCULES : | @ |
| Montant de l'adhésion annuelle (obligatoire) | |
| Enfants habitant Coupvray □ 10 € Enfants H | Hors Coupvray □ 12 € |
| Montant de l'atelier enfants 6/13 ans: □ 2 | 225 € (soit 28 séances de 1h30) |
| Horaire choisi : | |
| le mercredi 13 h 30 - 15 h 00 | |
| | le samedi 11h 00 - 12 h 30 □ |
| Règlement | |
| mon règlement en 4 chèques : | |
| - chèque adhésion | Soit€ |
| chèque pour activités du 1^{er} trimestre déduction à partir de la 2^{ème} inscription déduction éventuelle du bon mairie Coupvray | |
| - chèque pour activités du 2 ^{ème} trimestre déduction à partir de la 2^{ème} inscription | |
| - chèque pour activités du 3ème trimestre déduction à partir de la 2ème inscription | €5 € Soit€ |
| J'autorise l'association à publier sur tous supports de communication des photos de l'enfant seul ou en groupe dans le cadre des activités pédagogiques et évènements de l'association Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'adhésion et les accepte. | |
| A | |
| Association subventionnée par la Mairie de Coupvray https://rc-coupvray.fr – renais.cult.coupvray@orange.fr | |